

La fibre - La souscription

Ce que je dois savoir - 1/2



Comment se raccorder à la fibre ?

1. Si vous ne bénéficiez pas encore de service internet, veuillez contacter votre opérateur ou rendez-vous sur le site : www.hautesaonefibre.fr afin de tester votre éligibilité à la fibre.
2. Contactez l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre.
3. Un rendez-vous sera proposé par votre opérateur pour installer une prise terminale optique (PTO) dans votre logement afin d'être raccordé au réseau fibre.

Quels sont les opérateurs commerciaux présents* sur le réseau ?



free



SFR

3106 1044 3900 1023

Vérifiez auprès de votre fournisseur la compatibilité avec la fibre de vos équipements alarme et assistance. Les équipements récents sont généralement compatibles.

Retrouvez tous les opérateurs commerciaux sur : www.hautesaonefibre.fr
*Proposant une offre FTTH passive

La fibre - La souscription

Ce que je dois savoir - 2/2



Si je ne prends pas la fibre tout de suite, demain je n'aurai plus de téléphone.

Le réseau téléphonique s'arrêtera progressivement. Vous serez informé de manière officielle lorsque votre commune sera concernée. Choisir la fibre, c'est opter pour une connexion ultra-rapide et fiable. Prenez le temps qu'il vous faut pour découvrir comment elle peut transformer votre expérience en ligne.

Un test technique à mon domicile est nécessaire avant de souscrire.

Aucun test technique à votre domicile n'est nécessaire avant la souscription d'une offre. Vous pouvez vérifier en ligne votre éligibilité à la fibre optique sur www.hautesaonefibre.fr ou sur le site de votre opérateur.

Je peux choisir mon opérateur commercial.

Le réseau construit par votre Département est neutre et ouvert à tous les opérateurs. Il n'y a aucune exclusivité commerciale. Si votre opérateur favori n'est pas encore présent, contactez-le pour connaître sa date d'arrivée.

Si je ne souscris pas aujourd'hui, demain ce sera payant.

Actuellement les frais de raccordement sont offerts par les opérateurs commerciaux. La prolongation de cette pratique dépend de leur politique commerciale.

Je dois prendre l'offre la plus chère pour bénéficier de la fibre.

Tous les opérateurs ont plusieurs offres à leur catalogue selon vos besoins (débit, tarifs, services). Il ne vous reste plus qu'à choisir.